Année 2023

L'écho de la Chevrousotte



Une page se tourne...

JOURNAL COMMUNAL
Villers-Buzon





Le mot du Maire



Chers Concitoyens,

Je tiens au nom de toute l'équipe du conseil municipal et moi-même à vous souhaiter une très belle et très joyeuse année 2024 avec une bonne santé et de beaux projets pour chacun d'entre vous.

Pour revenir sur ces derniers mots, la santé financière de la commune se porte plutôt bien et de nombreux projets ne cessent de parcourir ma tête.

Cependant, même si tout va bien, il nous faut rester prudents et savoir dire STOP ou bien repousser ou encore prioriser ces idées.

Aujourd'hui, nous arrivons aux termes de la rénovation de la voirie rue des Vignes et de la Fontaine (fin des travaux estimée à l'été 2024), ainsi que de la réhabilitation des locaux de notre ancienne école qui pourra très prochainement accueillir une MAM (Maison d'Assistantes Maternelles). Les travaux de la MAM sont financés en grande partie par la commune (faute de subventions) dans le but de continuer à faire vivre ce bâtiment et d'offrir un service dans le domaine de la petite enfance qui est toujours très recherché.

Une fois ces deux gros chantiers terminés, nous saurons exactement où nous en sommes financièrement pour alors envisager de nouveaux projets.

Sur ces quelques mots, je vous souhaite à tous le meilleur et vous donne rendez-vous le 19 janvier prochain pour les vœux du maire à la salle des fêtes, où je serai heureux de pouvoir échanger avec vous !

Belle année à tous!

Boris DOUBEY



Vous avez peut-être aperçu des panneaux de communes à l'envers ces derniers jours?

L'action est revendiquée par les jeunes agriculteurs, syndicat agricole majoritaire allié à la FNSEA, qui indiquent « marcher sur la tête ».

Ils dénoncent les injonctions contradictoires qui leur sont imposées dans leurs activités.







COUVERTURE & ZINGUERIE
TRAITEMENT DES TUILES
ISOLATION DES COMBLES
DESSOUS DE TOIT PVC



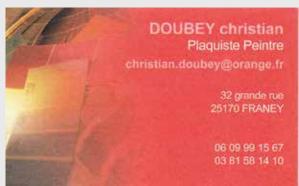
25 410 Dannemarie/Crète - Tel 03 81 63 53 37

La participation publicitaire des artisans et commerçants permet l'édition d'un journal de qualité à un prix modeste. Merci de penser à eux lors de vos achats.



















Conseil municipal

Les échos du Conseil Vœux du Maire 2022 Permis de construire & déclarations préalables



Actualités

École des 3 villages
MAM "Haut Comme
Trois Pommes"
CCVM
Compostage
Collecte de dons
Forêt communale



Insolite

Noces de Platine de Monsieur et Madame Yvette et Pierre Pelot Quel drôle d'engin! Course cycliste



Hommage

Bernard Lefranc, enfant du Pays Commémoration du 11 novembre





Travaux et investissements

Rénovation Rampe des cerisiers
Enfouissement des réseaux secs
chemin de la fontaine et rue des vignes
Finalisation de la Rue du Marillier
Réparation du mur d'enceinte
du cimetière et construction
d'un local poubelle
Travaux à venir
Évolution des constructions





Remerciements
Repas des aînés
Marché des créateurs
Cours de Yoga
Projet « Tourne Bouquins »
La Villerbuzonne
Activités du village



Rappels

Les principes du Bien Vivre Ensemble

État Civil



Informations

Informations & numéros utiles - Tarifs communaux





MAIRIE DE VILLERS-BUZON 11 route de Besançon 25170 VILLERS-BUZON Tél : 03 81 58 58 62 - 06 48 32 04 33 mail : mairie.villers-buzon@wanadoo.fr

f Commune-de-Villers-Buzon

Ont participé à la rédaction de ce numéro : Boris Doubey, Jennifer Baud, Régis Roussel, Nathalie Gibert, Robert Doubey, Alain Monnot, Agnès Garnier, Cindy Auger.

Conception graphique : Laura Lombardet www.stylograph.fr Impression : Dodane, Serre-les-Sapins Tirage : 170 ex.

Les échos du conseil municipal 2023

Si vous ne le recevez pas par mail, le procès-verbal officiel de chaque réunion de conseil municipal est affiché durant plusieurs jours sur le panneau, nous vous invitons à le consulter.

Vous trouverez ci-dessous un condensé des décisions prises durant l'année 2023.

Conseil du 26 janvier 2023

- Enfouissement des réseaux d'électricité, éclairage public, génie civil de télécommunications rue des Vignes et chemin de la Fontaine,
- Demande de subvention départementale pour cheminement piétonnier rue des Vignes.

Conseil du 23 mars 2023

- Approbation du compte de gestion 2022 (budget communal),
- Approbation du compte de gestion 2022 (budget photovoltaïque),
- Approbation du compte administratif 2022 (budget communal),
- Approbation du compte administratif 2022 (budget photovoltaïque),
- Affectation des résultats 2022 pour les 2 budgets,
- Vote des taxes directes locales 2023,
- Vote des budgets 2023 (communal et photovoltaïque),
- Autorisation mouvements de crédits pour les 2 budgets,
- Devis four salle des fêtes.

Conseil du 25 mai 2023

- Acquisition parcelle de terrain ZC 240,
- Tarif TLPE (Taxe Locale sur la Publicité Extérieure) applicable en 2024,
- Adhésion à la mission d'assistance et de conseil mise en place par le Centre de

- Gestion du Doubs et désignation d'un référent déontologue des élus,
- Cession de la parcelle ZA 125 par la SARL AFON à la commune,
- Dons aux associations.

Conseil du 6 juillet 2023

- Convention SYDED,
- Devis EURL Lambert TP,
- Renouvellement PEFC,
- Tarif location salle des fêtes.

Conseil du 14 septembre 2023

- Devis ENEDIS : enfouissement ligne HTA,
- Devis Bardey : prises décor de Noël.

Conseil du 19 octobre 2023

- ONF: assiette, dévolution et destination des coupes de l'année 2024,
- ONF: affouage 2023-2024,
- Travaux pour future MAM,
- Devis CDEI pour réfection du mur du cimetière et construction d'un local poubelles sur base existante.

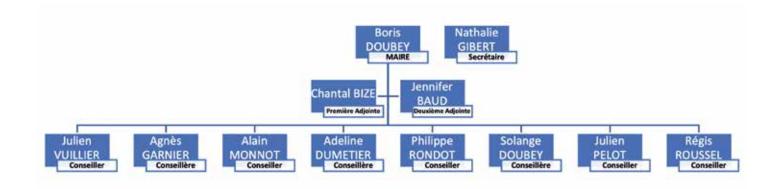




C'est avec un immense plaisir que le 6 janvier dernier, Monsieur le Maire entouré des membres de son conseil, ont eu le plaisir de pouvoir vous rassembler pour la première fois depuis le covid, autour d'un verre.

Cette soirée a rassemblé une trentaine de personnes et fut un moment de partage et de rencontres avec les nouveaux arrivants qui sont venus se présenter pour certains. Mais aussi un moment d'échanges avec le maire et les membres du conseil sur la vie courante de la commune, des projets en cours...

Une soirée très chaleureuse que nous renouvellerons avec plaisir le 19 janvier prochain.



Permis de construire

déposés en 2023

- GAVIGNET Bernard Maison individuelle
- LAMBERT Michel Extension bâtiment agricole
- BIZE Chantal Maison individuelle
- FAVRE Patrick Extension de maison

Déclarations préalables

déposées en 2023

- REINBERGER Claire Abri de jardin
- GIBERT Claude Clôture
- GENDRAT Serge Terrasse
- BAILLY Mélanie Mur et clôture
- PINTO David Division de parcelles

- SUGNY Jean-Pierre Fermeture appentis
- BONNET Mégane Clôture
- LIMOUSIN/BILQUEZ Clôture et terrasse
- COTIN Benjamin Clôture
- PINTO David Clôture
- PALLUAU Fanny Clôture
- BASSEZ/COLLOMB Changement ouvrants
- LAMBERT Michel Piscine
- DOS SANTOS Edgar Garage et aménagement de terrain
- STIUBEI Marcel Abri de jardin et clôture
- GAVIGNET Bernard Division de parcelles
- KLEVEZOU Laurent Remplacement de fenêtre par porte-fenêtre
- MULOT Jocelyn Abri de jardin







ÉCOLE DES 3 VILLAGES

Une année 2023 qui restera à jamais dans notre histoire, dans l'histoire de nos villages comme étant la fin d'une ère : la fermeture de notre école et la dissolution de notre SIVOS.

Une fin d'année scolaire pour nos 3 communes qui s'est très bien passée malgré tout. Tous les enfants ont pu profiter de leur équipe enseignante jusqu'à la fin. Une année clôturée par une dernière kermesse très réussie et surtout riche en émotions, où les enfants auront bien gâté leurs maîtresses, maître et ATSEM. Des enfants tous bien tristes surtout de devoir se dire au revoir.

Mais voilà l'échéance est arrivée, on s'y était préparé, mais les adieux sont toujours déchirants.

Une page de plus de 30 ans se ferme et ce n'est pas rien! 30 ans d'un regroupement qui aura vu défiler maintes équipes et présidents, qui auront tous toujours œuvré avec pour seul objectif : le bien-être des enfants.

Une année bien chargée où il aura fallu faire un grand inventaire sur les 3 sites afin de pouvoir répartir le matériel aux différentes communes en ayant besoin. Des heures à tout répertorier, à partager, et enfin le plus dur, à déménager.

Un crève-cœur pour l'équipe enseignante qui aura été en place dans nos locaux depuis le début et qui a dû faire le vide et dire adieu à un pan de vie parmi nous. Mais également un déchirement pour tous les parents qui ont tenté ces dernières années de tout faire pour préserver cette petite école rurale.

Bref, le mois de juillet 2023 a donc vu les locaux de notre maternelle se vider petit à petit pour ne plus laisser la place qu'à des pièces totalement vides. Pour autant, nos enfants n'ont pas été oubliés puisque nos petits villers-buzonnais(es) ont été accueillis chaleureusement dans leur toute nouvelle école au sein du nouveau pôle scolaire des Haute Feuilles de Lantenne-Vertière.





La rentrée s'est plutôt bien passée pour tous, le temps de s'acclimater et de tout mettre en place. Une nouvelle école de 10 classes où ils ont eu la chance et le plaisir de pouvoir retrouver Madame Heurteaux, nouvelle directrice du pôle, mais aussi Madame Regnier Céline et notre ATSEM, Madame Gruson Martine.

Les enfants de Mazerolles, eux, ont intégré le pôle scolaire de Pouilley-les-Vignes et les enfants de Pouilley-Français sont restés sur place dans les locaux déjà existants, où des aménagements temporaires ont été faits pour pouvoir les accueillir dans de bonnes conditions en septembre avant la construction prochaine de nouveaux bâtiments.

Une page se tourne donc avec un point final pour le SIVOS.

Cela aura été un honneur et un privilège d'avoir pu être à la tête de ce SIVOS pendant 2 ans. J'y aurai mis tout mon cœur et mon temps pour les enfants.

Je tiens à remercier chaleureusement mon équipe et tous ceux qui m'ont fait confiance pendant mon mandat.

Maintenant place à une nouvelle histoire...



UNE SECONDE VIE POUR L'ÉCOLE MATERNELLE

Afin de ne pas laisser les locaux à l'abandon et dans l'optique de fournir un service à la population grandissante, Monsieur le Maire a souhaité donner une nouvelle vie à ce lieu. C'est pourquoi il a voulu réhabiliter les locaux pour pouvoir y **accueillir une MAM** (Maison d'Assistantes Maternelles).

Il a donc proposé ce projet à la seule assistante maternelle du village, Madame Baud Jennifer, qui a refusé la proposition dans un premier temps. Puis après des mois de réflexions, et après avoir trouvé un binôme, les deux assistantes maternelles ont commencé à travailler sur le dossier avec le soutien précieux du maire.

Aussi après plus de 18 mois de travail, nous avons le plaisir de vous présenter les deux assistantes maternelles qui vont investir les locaux en début d'année 2024, dès que les travaux seront terminés et que toutes les autorisations auront été données : **Mesdames Gondelle Virginie et Baud Jennifer.**

PRÉSENTONS-LES:

Virginie a 38 ans et vit sur la commune de Villers-Buzon depuis 3 ans. Elle est la maman d'un petit garçon de 5 ans. Elle est titulaire d'un Master en géographie d'aménagement du territoire pour travailler à l'ONF. Après ses études, le temps de trouver un emploi dans sa branche, elle a travaillé pendant 1 an et demi en tant qu'AVS (Assistante de Vie Solaire). Cette expérience lui a permis de réaliser que le domaine du médico-social était une réelle passion. De ce fait, elle a obtenu son concours d'aide-soignante et a pratiqué cette profession pendant 7 belles années. Elle a choisi de travailler à la fondation PLURIELLE (anciennement ADAPEI), afin d'être au plus proche des personnes dans le besoin. Son départ de la fondation s'est fait en juillet 2022 dans

l'optique de créer une MAM et ainsi réaliser un rêve de jeunesse. Elle a donc obtenu son agrément d'assistante maternelle en janvier 2023 et est désormais dans l'attente de l'ouverture des locaux. Jennifer a 38 ans et est assistante maternelle agréée depuis le 1er avril 2015 sur la commune de Villers-Buzon. Elle vit sur notre commune depuis 2012, est mariée à un enfant du pays et est la maman d'une fille de 13 ans et d'un garçon de 10 ans. Elle est titulaire d'une licence en Anglais qui devait lui permettre à la base de devenir professeur des écoles. Malheureusement elle a raté le concours d'entrée à l'école des maîtres et a donc choisi cette profession d'assistante maternelle, afin d'être entourée de petits enfants et de les accompagner chaque jour dans leur développement. Mais avant d'exercer ce métier, elle a travaillé plusieurs années en réception hôtelière

(réceptionniste puis chef de réception). À la suite d'un licenciement économique, elle a trouvé un nouvel emploi en tant qu'assistante commerciale pour le groupe Casino. Puis, à la naissance de son deuxième enfant, elle a choisi de revenir à un métier en rapport avec les enfants. À ce jour elle a déjà eu le privilège de pouvoir garder 23 petits bambins. Et ayant la volonté de s'investir encore plus, elle est devenue adjointe au Maire de notre commune en mars 2020 et présidente du SIVOS de 2021 à 2023. Tout ceci en parallèle de son métier d'assistante maternelle qu'elle

Ce sont donc ces deux femmes qui ont choisi de travailler ensemble et de monter ce très beau projet. Il leur aura fallu des mois de travail et d'investissements pour réunir l'ensemble des pièces nécessaires à l'instruction du dossier. Et c'est donc de ce travail rigoureux qu'est née dans un premier temps leur association : MAM Haut comme Trois Pommes.



affectionne beaucoup.



Des travaux ont donc été engagés par la commune, afin de réhabiliter les locaux existants et ainsi permettre la création de quatre chambres, un bureau et une cuisine équipée. Tout le matériel de puériculture qui intégrera les lieux sera à la charge des assistantes maternelles.

C'est donc dès la fin du mois d'octobre 2023 que la société de Christian DOUBEY a commencé les travaux en collaboration avec Lionel CRUZ (SARL Elec) et Noël BIZE.

Des travaux qui devront être validés à la fin du chantier par la PMI (Protection Maternelle et Infantile), le Conseil départemental du Doubs, la DDT et le SDIS avant toute ouverture.

L'ouverture potentielle serait donc prévue pour le début d'année 2024. Les places étant limitées et très recherchées, nous conseillons de ne pas attendre pour leurs réservations.

N'hésitez donc pas à contacter Virginie et Jennifer, elles se feront un plaisir de vous accueillir et de répondre à toutes vos questions.

Elles sont joignables à l'adresse suivante : ☑ mamhautcommetroispommes25@gmail.com ou au \$\cdot 06.75.65.14.91 / 06.60.05.40.69





COMPOSTAGE OBLIGATOIRE

À compter du 1^{er} janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi antigaspillage de 2020, le tri des biodéchets* est généralisé et concerne tous les professionnels et les particuliers.

*Les biodéchets sont les déchets d'origine naturelle facilement biodégradables : les déchets verts et les déchets alimentaires.

À ce jour, les biodéchets représentent encore un tiers des déchets non triés des Français. Pourtant, les trier présente de nombreux bénéfices.



- Réduire le bilan carbone du secteur des déchets à travers la réduction du stockage et de la combustion des déchets.
- Produire du biogaz qui peut être soit destiné à un usage local, soit réinjecté dans le réseau de gaz naturel.
- Fournir les agriculteurs ou gestionnaires d'espaces verts en engrais organiques et ainsi améliorer la qualité agronomique des sols.

www.ecologie.gouv.fr/biodechets

LES SOLUTIONS VALORISÉES SUR NOTRE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL

1°) LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE : en compostant ses déchets organiques (de cuisine et de jardin) dans un composteur installé sur un sol perméable à la microfaune du sol (animaux décomposeurs).

Pas de terrain favorable au composteur? Et pourquoi pas un lombricomposteur! (Un lombricomposteur est un composteur dans lequel on élève des lombrics grâce aux déchets organiques. Ces vers digèrent les déchets et en rejettent un liquide au pouvoir fertilisant idéal pour le jardin).

Pour commander un composteur : s'adresser directement à la CCVM - Service Ordures ménagères par mail ☑ om@valmarnaysien.com ou sur présentation à l'accueil.

2°) LE COMPOSTAGE EN PIED D'IMMEUBLE: en installant un compost collectif au pied d'une résidence, d'un immeuble. Sur ces sites, les composteurs sont gérés directement par des habitants volontaires avec l'aide des « référents compostage » du SYBERT et de la Scop (société coopérative) Trivial Compost.

Pour plus d'informations sur « comment réduire mes déchets », ou pour connaître les conditions et tarifs du compostage en pied d'immeuble : rendez-vous sur le site internet du SYBERT : • www.sybert.fr

POUR SAVOIR QUOI METTRE DANS LE COMPOSTEUR

Question réflexe : est-ce que mon déchet est d'origine naturelle?

Si OUI > direction le composteur. Si NON > direction la poubelle des ordures ménagères ou le bac de recyclage selon le type de déchet.

Composter c'est bien, prévenir du gaspillage c'est mieux!

Voici quelques trucs et astuces :

- Cuisiner avec des rations individuelles.
- Relancer une cuisson à la demande plutôt que de cuisiner en surplus.
- Nourrir les animaux domestiques avec les restes.
- Utiliser des contenants vaisselles moins grands.
- Couper les morceaux de pain à la demande plutôt que d'en couper plus qu'il n'en faut. Proposer les restes aux voisins, voisines c'est un acte de solidarité!
- Développer des recettes avec les restes de repas et les partager dans l'entourage.

R.Roussel



La CCVM et les réseaux

La CCVM se modernise et tend à rester toujours plus proche de ses administrés.

C'est donc en ce sens qu'elle a décidé en septembre 2023 de se lancer sur les différents réseaux sociaux : Facebook, Instagram et LinkedIn.

Ces réseaux permettront de faire (re) découvrir aux habitants du territoire les projets, services et actions de la CCVM. N'hésitez pas à vous y abonner et à partager l'information.

Voici les liens pour accéder aux différentes pages de la CCVM :

- https://www.facebook.com/profile.php?id=61551214737528
- in https://www.linkedin.com/company/communaut%C3%A9-de-communes-du-val-marnaysien/
- https://www.instagram.com/ccvm.70/

COLLECTE DE DONS POUR L'UKRAINE



La guerre en Ukraine étant toujours d'actualité cette année, une nouvelle collecte de dons a donc été organisée afin de faire acheminer des ressources vitales pour un peuple en grande difficulté.

Cette collecte reste à l'initiative de Mesdames Doubey Solange et Doubey Claudine que nous remercions pour leur engagement et leur dévouement à cette juste cause.

Ainsi, le week-end du 28 janvier 2023, une nouvelle collecte a eu lieu dans la salle de convivialité et a ainsi permis de récolter des dons qui ont été de nouveau transmis à l'association UKRAIDE 25.

Merci à tous pour votre participation envers cette association.







LA VIE DE NOS FORÊTS À VILLERS-BUZON

La surface boisée de Villers-Buzon couvre 36 ha du territoire communal qui lui est de 319 ha, ce qui est très peu par rapport à la moyenne du département. Alors il est très important d'avoir une gestion ambitieuse et protectrice envers elle.

La gestion de nos forêts communales est assurée par l'office national des forêts (ONF) qui applique le code forestier en accord avec le conseil municipal de notre commune.

Un des objectifs de la gestion de la forêt est la production de bois d'œuvre (charpente, menuiserie) et d'assurer un revenu à la commune. Depuis quelques années de nouvelles contraintes apparaissent, la plus importante est le changement climatique et les parasites qui bouleversent la gestion forestière.

Malheureusement depuis quelques années nos forêts, et plus particulièrement nos sapins, sont victimes des tempêtes (2020-2021-2022) et sont colonisées par le bostryche (plantations N° 3 et 4 plantées dans les années 80).

Le bostryche typographe est un insecte coléoptère ligniforme ravageur des forêts d'épicéas. C'est un des scolytes les plus répandus et les plus redoutés en Europe.

Le typographe n'attaque que les épicéas, ou presque, il colonise généralement les arbres malades, stressés ou récemment abattus, ce qui nous a obligés cette année de couper les parcelles N° 3 et 4 (voir photos) afin d'en tirer un revenu appréciable. (Environ 80 000 euros)

En ce qui concerne la replantation de ces parcelles l'organisme gestionnaire de la forêt compte sur une repousse naturelle (3 ans) de la forêt avec un peuplement naturel plus hétérogène : Hêtres / sous-bois varié / chênes / acacias (écoutons et laissons faire la nature), peuplement naturel qui devrait limiter la propagation de l'insecte à l'avenir. À court terme, il aura disparu avec son arbre hôte.

Le conseil va allouer une somme encore non définie sur les 80 000 euros récoltés pour replanter ces parcelles si la nature rencontrait des difficultés à se régénérer seule, vu le climat actuel (sécheresse).

C'est assez difficile à imaginer, mais sans les forêts, la Terre deviendrait sans doute un désert. Sans leur habitat, des centaines d'espèces d'animaux disparaîtraient. Il y aurait moins d'eau, moins d'oxygène. L'homme finirait sans doute lui-même par disparaître.

Pour chaque forêt disparue, nous perdons la barrière la plus importante pour lutter contre le réchauffement climatique, heureusement, il est encore temps de changer les choses. Et bien que tout commence par des actions individuelles de personnes comme vous et moi, nous sommes tous responsables envers les générations futures.

Nos forêts meurent et nous devons les protéger.

Alain Monnot

INVESTISSEMENTS ET TRAVAUX DE LA COMMUNE

Rénovation Rampe des cerisiers

Après vous l'avoir annoncé lors de notre dernière édition, le chemin d'accès menant à la cabane de chasse s'étant tellement dégradé, nous avons été dans l'obligation de le rénover.

Une réfection qui a eu lieu en mai 2023 sous la supervision de la société EURL Lambert.

Il y a donc eu un malaxage de la chaussée sur 30 cm, puis une injection de chaux, un collage à l'émulsion et enfin un goudronnage.

Coût total : 54 478,68 € HT Subventions : 12 765 €







■ Enfouissement des réseaux secs chemin de la fontaine et rue des vignes

Les constructions du lotissement rue des vignes arrivant à leurs termes, la réfection de la voirie débutera donc en 2024.

Ainsi, en amont de cette réfection, l'enfouissement des réseaux secs a donc débuté en juillet 2023. Les travaux ont duré plusieurs mois et ont permis le passage de toutes les gaines en sous-terrain.

La dépendaison aura donc lieu au premier trimestre 2024 et permettra de poursuivre les travaux.

Coût de l'enfouissement : 278125 € HT

Subventions: 125 250 €

Aussi dès la fin du mois de novembre, la commune a lancé un appel d'offres afin de pouvoir choisir au mieux la société qui sera en charge de la fin des travaux de voirie. La décision finale sera prise fin janvier 2024 pour un début de chantier courant mars/avril 2024 et pour une durée d'environ 3 mois.

Coût prévisionnel des travaux : 377 841 € HT

Subventions prévisionnelles : 113750 €

Nous tenons à rappeler à toutes les personnes habitant les deux rues concernées que les travaux seront longs, bruyants et gêneront la circulation habituelle. Nous vous remercions donc pour votre compréhension, votre patience et votre bienveillance envers les ouvriers. Des travaux d'une telle ampleur nécessitent de gros moyens et perturberont forcément vos habitudes.





Finalisation de la Rue du Marillier

Au mois de Mai 2023, la société Bonnefoy mandatée par Moyse, a finalisé la voirie de la rue du Marillier.

Un joli enrobé a vu le jour, ainsi que quelques places de parking, mais aussi un sens de circulation unique dessiné.

Et comme beaucoup nous l'ont remarqué, nous avons mis en place un très beau panneau STOP à la jonction de cette rue et du chemin Arlette Querach. Ce stop n'a aucune vocation à embêter la population, mais a été installé dans le but de faire ralentir la circulation.

Rappelons que beaucoup d'enfants vivent dans la commune et empruntent cet accès. Il était donc primordial de faire réduire la vitesse dans cette rue qui est parfois empruntée de façon très excessive par certains. La sécurité avant tout.

■ Réparation du mur du cimetière et construction d'un local poubelle

Avec l'usure du temps, une partie du mur de l'enceinte du cimetière s'est complètement effondré.



Ne pouvant laisser le mur dans cet état, nous avons décidé de faire appel aux services de l'association CDEI afin de faire les réparations nécessaires. Les travaux ont donc été réalisés au mois de novembre.



De plus, à la suite de la découverte à plusieurs reprises de poubelles de personnes extérieures à la commune dans nos poubelles de la salle des fêtes, nous avons pris la décision de construire un local fermé. Pour ce faire nous avons fait appel à l'association CDEI qui a effectué les travaux en fin d'année. Ils ont donc monté des murs sur le local déjà existant,

ainsi qu'un toit et des grilles fermées à clefs.

Coût total des travaux (mur et local) : 10 429,75 € HT.



Travaux à venir

Ravalement de la façade de l'église.

Les murs extérieurs de notre église subissent année après année les aléas climatiques et se détériorent assez visiblement. Afin de ne pas voir notre édifice s'abimer encore plus, un ravalement est donc nécessaire.

Réaménagement de l'école maternelle.

cf. à l'article dédié p.9

Évolution des constructions

À ce jour nous atteignons un nombre total de 157 habitations pour 339 habitants.

À tous les nouveaux arrivants sur notre commune, nous vous souhaitons la bienvenue et espérons que vous trouverez pleine satisfaction parmi nous.

NOUVEAUX ARRIVANTS

BIENVENUE

























RESPECT DES AUTRES

DES RÈGLES DF SOL



Les principes du Bien Vivre Ensemble

Le bien vivre ensemble repose sur le respect mutuel, l'acceptation de la pluralité des opinions, des interactions dans l'ouverture et la coopération, des relations bienveillantes, ainsi que sur le refus de s'ignorer ou de se nuire.

Une belle définition qui rappelle que la vie en communauté est faite de respect d'autrui en priorité.

C'est pourquoi nous souhaiterions que, dans la mesure du possible, chacun respecte les règles de vie de la commune qui vous sont rappelées ci-dessous, et ce pour le bien-être de tout à chacun :

■ HORAIRES DE TONTES ET TRAVAUX DE BRICOLAGE



En nous référant à l'article 7 de l'arrêté préfectoral 2005-1904-01841 du 19 avril 2005 (complété par l'arrêté municipal du 24/11/2016), nous vous rappelons que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis: de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

FAITES PREUVE DE CIVISME ET DE RESPECT ENVERS VOS VOISINS, MARCHEURS ET ENFANTS, RAMASSEZ LES BESOINS DE VOTRE CHIEN! MERCI DE VOTRE COLLABORATION!

■ CHIENS

Notre commune s'est bien agrandie ces dernières années et nous en sommes ravis.

Cependant, la communauté canine s'étant elle aussi bien développée, nous rappelons les règles suivantes à respecter sous peine de sanctions :

- Les chiens ne doivent pas divaguer et faire leurs besoins sur les trottoirs, les places ou les pelouses. Lors de ces sorties, le chien doit être tenu en laisse.
- Les déjections canines doivent impérativement être ramassées! Ceci afin de permettre à tous d'évoluer dans un environnement agréable et respectueux de tous.

Il n'est pas tolérable de voir nos rues souillées régulièrement par des déjections!





NOCES DE PLATINE

Fait rarissime, le 28 février 2023, Monsieur le Maire accompagné de membres de son conseil ont eu le privilège de recevoir à la salle des fêtes, Monsieur et Madame Yvette et Pierre Pelot, afin de les féliciter pour leurs 70 ans de mariage.

C'est donc avec une grande émotion que nos deux doyens du village ont été reçus chaleureusement, entourés de tous leurs proches pour célébrer leurs noces de platine.

Une soirée surprise organisée par les enfants du couple en collaboration avec l'équipe municipale.

Rappelons que Pierre et Yvette se sont rencontrés dans un bal d'un village voisin. L'alchimie entre les deux opéra instantanément et ils décidèrent donc de se marier, ici même, à Villers-Buzon le 28 février 1953. De cette union naitront 4 enfants : Alain, Claude, Annick et Françoise.

Pierre, qui est un passionné de mécanique depuis toujours, passera tout son temps dans son garage à Lavernay, mais sera également très investi dans la vie associative de sa commune.

Yvette, quant à elle, passera son temps aux côtés de son époux et élèvera ses enfants tout en gérant la comptabilité du garage.

À l'heure de la retraite, nos deux compères s'installent à Villers dans la maison familiale « au Caron ».

Leur famille, depuis, s'est quelque peu agrandie, puisqu'ils sont désormais les heureux grandsparents de 9 petits-enfants et arrière-grands-parents de 12 arrière-petits-enfants.

Félicitations à eux une fois encore pour ce parcours de vie exemplaire!





Course cycliste à Villers-Buzon 18 JUILLET 1958 – 14 AVRIL 2023

Depuis le dernier passage du Tour de France à VILLERS-BUZON, cela faisait 65 ans qu'une épreuve cycliste professionnelle n'avait pas traversé notre village.

En 1958, il s'agissait d'une étape « contre la montre » BESANCON-DIJON de 74 kms au départ de FRANOIS, remportée par le Luxembourgeois Charly GAUL qui, du même coup s'adjugeait le Tour de France. Cette année-là, toute la population était au bord de la route. Toute? Non, car *con-signe* avait été donnée « **d'enfermer les poules »**!

On s'était pressé pour encourager les coureurs, voire les arroser copieusement contre leur gré..., mais surtout pour admirer la caravane publicitaire avec ses véhicules : Renault Juvaquatre WATERMAN, Peugeot ASPRO, Tube Citroën AMORA, ses chapeaux en papier, ses marques historiques : TERROT, PSCHITT, QUINQUINA, St RAPHAEL, BANANIA sans oublier CRIO, lessive dont une collection de paquets décorait une maison, le tout animé par Yvette HORNER juchée sur un camion avec son accordéon.





Le 14 Avril 2023, pas d'épreuve « contre la montre », mais une course « en ligne » et ses 170 kms dessinés autour de BESANÇON.

Pendant les vacances scolaires, impossible de manquer pareille occasion pour venir encourager Thibaut PINOT, notre champion local qui terminera 5° au belvédère de MONTFAUCON.

Vivement l'année prochaine, en espérant que VILLERS-BUZON sera à nouveau sur le parcours de la «Classic Grand Besançon 2024».





QUEL DRÔLE D'ENGIN!

Souvenez-vous, vous avez été nombreux à vous interroger sur ce drôle d'engin aperçu dans notre ciel fin août 2023. Mais alors qu'est-ce que c'était?

Et bien non, il ne s'agissait pas d'une vérification des piscines non déclarées!

Ceci est un hélicoptère tractant une sonde électromagnétique de 25 m de diamètre.

La société 45-8 Energy, qui est une entreprise dédiée à l'exploration et à la production de gaz industriels éco-responsables, a obtenu l'autorisation de rechercher dans nos sols la présence possible d'hélium.

C'est donc un hélicoptère muni d'un grand capteur qui a parcouru un tracé au-dessus de nos terres en émettant des ondes électromagnétiques afin de réceptionner une image 3D de nos sous-sols.

Cette mesure unique est totalement sans impact pour l'environnement et permet l'acquisition de données géologiques des zones plus justes.

Mais alors pourquoi l'hélium? Et bien aujourd'hui l'hélium, qui est un gaz noble, est une ressource rare et est essentiel à de nombreuses industries (médicales, électroniques, recyclage de métaux...).

100 % de l'hélium consommé de nos jours est importé des États-Unis, du Qatar et de l'Algérie. Cette recherche vise donc à déterminer si, à long terme, nous pourrions envisager une production locale en circuit court et ainsi réduire considérablement l'impact environnemental de la filière actuelle.

C'est donc en ce sens que ce drôle d'engin a survolé pas moins de 58 communes environnantes.

Plus d'informations sur 😵 www.am.458energy.com

LES RECHERCHES SE POURSUIVENT SUR LE PERMIS EXCLUSIF DE RECHERCHES AVANT-MONTS FRANC-COMTOIS AVEC L'OPÉRATEUR 45-8 ENERGY

Suite à l'octroi d'un Permis Exclusif de Recherches (PER) en septembre 2022, la société 45-8 ENERGY explore le sous-sol du département du Doubs à la recherche d'hélium. Le permis concerne une zone de 306 km² et englobe 58 communes, dont la vôtre!

Depuis cet été, la société 45-8 ENERGY, en collaboration avec le Service Géologique National français (BRGM) et le Laboratoire ChronoEnvironnement (Université de Franche-Comté) est active sur le territoire et réalise des acquisitions de données pour comprendre la structuration du sous-sol et les couches géologiques. Peut-être que vous avez aperçu leurs équipes et leurs équipements !

Résumé des acquisitions de données de ces derniers mois



Gravimétrie
Mesure du champ de pesanteur naturel
des roches du sous-sol à partir d'un



Sismique passive Enregistrement de la sismicité naturelle du sous-sol à partir de géophones (capteurs).



Electromagnétisme aéroporté
Mesure du champs électrique et magnétique
naturel du sous-sol à partir d'une boucle de
mesure tractée sous un hélicoptère.



Sismique Réflexion 2D
Echographie du sous-sol par l'envoi de vibrations de faibles amplitudes, à partir d'un camion, qui sont enregistrées par des géophones.



Résistivité électrique (ERT)
Mesure de la résistivité électrique des
roches par l'envoi d'un courant électrique
dans le sol, puis l'enregistrement de sa
réponse le long d'un câble électrique relié à
des électrodes posées en surface.



Audio-Magnétotellurie
Mesure de la résistivité électrique des
roches à partir du champs magnétique
émis naturellement. Cette mesure est
réalisée grâce à deux antennes électriques
connectés à des capteurs magnétiques
connectés au sol.

Toutes ces acquisitions ont été réalisées dans le respect de l'environnement et des riverains. Et tout s'est parfaitement déroulé! Il faudra maintenant attendre quelques mois avant de pouvoir interpréter les résultats et avoir un premier niveau de compréhension du sous-sol de la zone.

45-8 ENERGY organisera au cours du premier semestre 2024 une réunion publique d'informations où les premiers résultats de ces acquisitions seront présentés et pendant laquelle les élus municipaux et les riverains pourront poser leurs questions. **Plus d'informations à venir.**

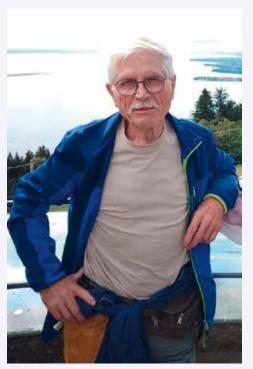
45-8

45-8 ENERGY est une société française spécialisée dans l'exploration et la production de gaz industriels éco-responsables tels que l'hélium et l'hydrogène naturel. Son ambition est de produire ces ressources stratégiques au plus proche des foyers de consommation européens.

Retrouvez plus d'informations sur le projet : https://458energy.com/amfc/

ФГ

Bernard Lefranc, enfant du Pays



C'est en ce samedi 19 août 2023 que nous avons tous appris la triste nouvelle, le décès tragique de Bernard Lefranc, enfant du pays.

Bernard est né le 25 décembre 1948 à Villers-Buzon dans la maison familiale.

Entouré de sa sœur aînée, Jacqueline et de sa petite sœur Madeleine, il passa toute son enfance entre les travaux dans les champs, de sa ferme et de l'école.

Son certificat d'études en poche, ses parents, pour le récompenser, lui ont offert son tout premier vélo de course DEGRIBALDI. Fier de son bolide, il allait partout avec, mais ce dernier n'étant pas suffisamment rapide pour aller aux filles, il décida d'enfourcher sa moto-bécane bleue avec laquelle il eut un accident qui lui coûta de nombreuses fractures, mais lui permis surtout d'échapper au service militaire.

Sa carrière professionnelle initialement toute tracée pour reprendre l'exploitation familiale, Bernard se dirigea dans le milieu agricole où il décida de suivre des études dans le contrôle laitier. Emballé et conquis, il alla donc poursuivre ses études à Rambouillet où il obtint son diplôme de contrôleur laitier. Métier qu'il pratiquera avec beaucoup de passion jusqu'à sa retraite en 2008.

Côté cœur, c'est en 1973 que Bernard et Françoise se rencontrent au bal de Charcenne. Le 10 juillet 1976, ils se marient et cette même année débute la construction de leur maison, toujours à Villers-Buzon.

En 1979, Gaël, leur fils aîné, voit le jour et deux ans après la famille accueille un nouveau petit bambin, Christophe.

Une vie partagée entre le travail, le bricolage et le foot de ses deux garçons. Il mène une vie paisible.

Suite au décès de ses parents, il reprend le flambeau de la vigne familiale, chère à ses yeux, aux côtés de ses sœurs et de son épouse.

La retraite lui permet de profiter pleinement de l'arrivée progressive de ses 6 petits-enfants, d'agrandir le jardin, de voyager, de pratiquer davantage le vélo et la marche, bref de ne jamais s'arrêter.

Toujours meneur de son groupe d'amis pour partir à l'aventure à vélo, il n'était jamais question de resto, mais plutôt de pique-nique arrosé de sa production personnelle de vin dont il était très fier et labelisée V-B!

Bernard, dit le « NEUNE », le « YETCH » ou encore le « BEN » laissera un grand vide autour

Commémoration de l'Armistice mettant fin à la première guerre mondiale 1914 - 1918



Samedi 11 novembre 2023

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

C'est donc en ce samedi 11 novembre 2023 que quelquesuns d'entre vous ont répondu présents à notre invitation à commémorer nos officiers tombés pour la patrie.

Un peu moins nombreux que l'an passé, le mauvais temps aura peut-être freiné certains d'entre vous, mais une commémoration toujours aussi importante pour beaucoup et qui ne doit pas tomber dans l'oubli.

Un moment toujours aussi solennel et plein d'émotion quand retentit l'appel aux morts, nos morts que nous ne devons pas oublier. Ne surtout jamais oublier tous ces soldats qui ont choisi de se battre pour nos libertés et qui ne cessent même encore aujourd'hui de se battre pour défendre les valeurs de notre République.

Une cérémonie conclut cette année avec la Marseillaise chantée à l'unisson, sans oublier le traditionnel verre de l'amitié que la commune a offert avec plaisir aux personnes présentes.

Nous remercions la boucherie Deforet (Serre-les-Sapins) et la maison Mivelle (Pouilley-les-Vignes) qui nous ont régalés comme toujours.













REMERCIEMENTS

La commune tient à remercier chaleureusement tous les habitants qui ont donné de leur temps et de leur bonne volonté afin d'aider à l'entretien du village.

Qu'il s'agisse de la tonte, de la taille, du désherbage, du nettoyage de la fontaine, du curage des accotements de nos chemins communaux, du nettoyage du monument aux morts, pose des luminaires de Noël...

Alors merci à Pascal BIZE, Marc PITALLIER, Raphaël NONNOTTE, Vincent DUMETIER, Claudine ROUSSEL, Régis DOUBEY, Solange DOUBEY, Roger BIZE, Chantal BIZE, Denis DOUBEY, Nicolas MILLOT, Alain MONNOT, Boris DOUBEY, et tous ceux qu'on aurait pu oublier!

Un remerciement tout particulier à Jennifer BAUD pour son investissement quotidien, son dévouement et sa participation à la vie de la commune.









Repas des aînés

Cette fin d'année 2023, monsieur le maire a décidé de réunir tous les aînés du village ainsi que les membres de son équipe, autour d'un repas chaleureux proposé à La Belle Époque.

Et c'est environ une cinquantaine de personnes qui ont répondu présentes à cette invitation. Merci à tous!

Ce repas a été l'occasion pour beaucoup de se retrouver et de passer un moment fort agréable, où l'après-midi a pu se terminer sur la piste de danse!

Nous remercions l'équipe de La Belle Époque qui nous a très bien reçus et grâce à qui nous avons passé une journée délicieuse.

On se donne rendez-vous l'année prochaine!

AU MENU:

Apéritif maison

Croûte Campagnarde aux champignons

Truite fumée maison et chantilly citronnée

Mignon de porc bardé Jus de viande à l'oignon Légumes du jour

> Duo de fromages de notre région

Framboisier maison



Cette année encore danse COUNTRY

Cours de danse country à la salle des fêtes. Danses en ligne sur des musiques country, celtique, rock'n'roll, moderne... Le tout dans une ambiance conviviale!

Cours pour adultes et enfants à partir de 10 ans.

Tous les jeudis:

- De 18h à 20h pour les novices
- De 19h à 20h intermédiaires
- De 20h à 21h pour les débutants

Essai gratuit pour les 2 premiers cours.

Tarif: 60 € l'année (licence incluse)

Renseignements et inscriptions auprès de l'animatrice Mary au

• 07.86.92.24.22 ou ☑ fourriders25@gmail.com.







Marché des créateurs #ÉDITION 1

Plus de 150 visiteurs pour la première édition de notre marché de créateurs locaux de notre petit village.

Au-delà d'une réussite, c'était l'occasion de plonger dans l'univers unique de l'artisanat local où des talents régionaux ont présenté fièrement leurs créations originales. De la Mode à la Décoration, en passant par l'Art, nous avons pu découvrir des pièces uniques et rencontrer les artistes derrière ces œuvres. C'était l'opportunité parfaite de soutenir la créativité locale, de tisser des liens avec la communauté et de célébrer l'authenticité de nos artisans.

Merci à tous ceux qui nous ont participé à cette journée et rendez-vous à la prochaine édition.





CAMION PIZZAS

Vous pouvez retrouver également tous les mercredis soir Julien et son P'tit Chalet qui vous propose ses savoureuses pizzas à consommer sans modération.

N'hésitez pas à aller lui faire un petit coucou et à déguster le temps d'une soirée des pizzas maison, servies avec bonne humeur comme toujours!



Des cours de Yoga à Villers-Buzon

Depuis la mi-septembre 2023, la commune a la joie d'accueillir Madame Lachenal Corinne qui vous propose tous les mercredis soir des cours de Body Zen et Gym santé.

Une remise en forme en douceur qui fait du bien! Alors si l'envie vous prend, n'hésitez pas à aller faire un tour à la Salle des fêtes de Villers-Buzon les mercredis de 19h à 20h.

6 06 33 23 88 97

□ corinne.lachenal@gmail.com

Facebook: @cocoyoga25



Optez pour une attitude ZEN





Projet «Tourne Bouquins»

Le but du «jeu» : pouvoir découvrir 20 livres en n'en achetant que 2 et avoir le plaisir d'en discuter en groupe.

Création de groupes de 10 personnes maximum.

Sur les 10 mois que dure l'échange :

- 1 réunion au départ en septembre
- 1 en janvier autour d'un café
- 1 en juin pour la clôture de la saison avec échange sur nos lectures

Lors de la première réunion : chaque membre propose 4 titres de livres récents, le groupe en choisit 2 par personne. Puis chacun achète les 2 livres choisis, les couvre, y ajoute un bandeau collé dans la couverture intérieure avec la liste des lecteurs de manière à toujours passer les 2 livres à la même personne au 10 du mois.

Si vous êtes curieux et ouverts à de nouvelles lectures. vous pouvez contacter Claudine Roussel au \$\scrick\$ 06 13 82 05 07.

Dés lorsqu'un ou plusieurs groupes se constituent, le «jeu » peut démarrer.



La Villersbuzonne

Association d'animation de Villers-Buzon

Cette année encore, l'association La Villersbuzonne a répondu présente et a proposé plusieurs animations, principalement dédiées aux enfants.

Ainsi à Pâques, une chasse aux galets a été organisée. Une petite chasse au trésor qui aura permis aux enfants de venir chercher un sachet de gourmandises bien mérité!



Puis à la Toussaint, des indices ont été dissimulés un peu partout dans le village pour découvrir une formule magique et ainsi pouvoir obtenir une récompense « maléfique »! Tous les enfants ont été plus que ravis de jouer le jeu.



Rendez-vous avait été donné à la place pour tous se réunir et ainsi commencer la grande chasse aux bonbons! Merci à tous les habitants qui ont bien voulu jouer le jeu et désolés si tous n'ont pas pu venir frapper à votre porte, les petites jambes étaient bien fatiguées! On se donne rendez-vous l'année prochaine!

Et comme les grands ont aussi leur moment convivial, l'association leur a proposé un repas, «la poule au pot», qui a tout de même réuni une vingtaine de personnes. Tous se sont régalés et ont passé un très bon dimanche ensemble.

Et pour clôturer l'année, nous avons proposé aux enfants un atelier de Noël, où ils ont pu peindre de nouvelles décorations du village sur des palettes. Un atelier bricolage et maquillage suivi du goûter offert par l'association. Tous les enfants ont été ravis de participer à la vie du village!

Enfin un petit concours vous a été proposé afin d'élire le plus beau sapin du village. Nous remercions tous les participants et vous invitons aux traditionnels vœux du Maire, date à laquelle nous dévoilerons l'heureux gagnant qui recevra sa récompense!

Nous vous donnons dès à présent rendez-vous début 2024 pour l'assemblée générale de l'association.

Nous serions ravis de vous accueillir pour échanger sur des idées d'animations, une passion à nous faire partager ou un simple coup de main!

Merci à tous.

Les membres de La Villersbuzone

La marche : toujours le meilleur remède!

En sollicitant les muscles, la respiration, la circulation sanguine, etc., la marche a naturellement des effets bénéfiques sur notre corps. Une bonne paire de chaussures suffit. C'est une activité qui ne coûte donc presque rien. On peut la pratiquer n'importe où, à tout âge, et quel que soit son niveau de condition physique.

Alors plus d'excuses, à vos baskets!

LA MARCHE C'EST L'PIED



Rendez-vous sur le parking de la salle des fêtes tous les mardis et jeudis à 14h!





Les grands aussi ont besoin de jouer!

Oubliez le ménage, le tracas de la vie, le panier de lavage pour... jouer, tout simplement. Loin d'être fou, c'est même essentiel pour notre santé. Pour les adultes, le jeu peut sembler sans but, voire inutile. Pourtant, il serait indispensable à tous, et ses bienfaits sont indéniables : réduction du stress, stimulation intellectuelle, développement de la créativité, connexion avec les autres, etc.

C'est pourquoi une fois par semaine est organisé à la salle de convivialité (ruelle Lonchamp) un après-midi récréatif. Il n'est pas trop tard pour renouer avec les plaisirs simples du jeu!



Rendez-vous tous les lundis dès 14h!



TAO KUNG

Association Mouvement et harmonie

Postures, respirations, étirements, marches pour libérer les tensions,

apaiser, assouplir et apporter détente, bien être et vitalité.

L'apprentissage des 4 listes : séries de 9 mouvements répétés et des mouvements longs, enchainements dans une gestuelle de plus en plus fluide et harmonieuse au fil de la pratique qui développent concentration, coordination, équilibre.



Les cours de Tao Kung ont lieu à la salle des fêtes, le mardi de 18h à 9h30 et de 19h45 à 21h15

ÉTAT CIVIL

4 naissances

BERTOLI Camila, le 23/01/2023



PRIGNET Jade, le 26/05/2023 **CRETET Luna**, le 24/09/2023



BOISOT Alice, le 24/08/2023

2 mariages

ROCHE Mathieu & SELVA Amélie, le 12/08/2023



MILLOT Nicolas & FAIVRE Caroline, le 26/08/2023





RAPPEL

PanneauPocket: ma commune dans ma poche

Vous pouvez, en plus de la page Facebook, suivre en temps réel l'actualité de votre commune sur votre smartphone.

Application téléchargeable via l'App Store et Google Play.

Tarifs communaux à compter du 1er janvier 2024

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Le week-end:

Personne ayant sa résidence principale à Villers-Buzon

200€

Personne extérieure

400 €

Pour le soir du Nouvel An aux personnes de Villers-Buzon

200€

Location ponctuelle en journée ou soirée de la semaine (du lundi au jeudi soir inclus) aux associations extérieures ou particuliers.

80€

Détails pratiques

LEVÉE DES ORDURES MÉNAGÈRES :

le mardi matin, tous les quinze jours pour le bac noir (déchets à éliminer), tous les quinze jours pour le bac bleu (tri sélectif).

PHARMACIE LA PLUS PROCHE:

RÉMY à Chemaudin 4 03.81.58.58.02

MÉDECINS:

Chemaudin et Vaux:

Dr RIBERE Vincent, place de la Mare \$\scrtex\$ 03.81.58.57.73

Franois:

Dr TOITOT Philippe **♦** 03.81.59.01.01 Dr ANDRÉ Béatrice **♦** 03.81.59.08.85

Saint-Vit:

INFIRMIÈRES:

Chemaudin et Vaux:

RIZZO, LENOIR, RENOU **4** 03.81.58.54.65

Saint-Vit:

NONOTTE, MARECHAUX, DESGRANGE **\(\)** 03.81.55.16.55

ANGUE, COLLARD, LHERITIER \$\scrick\$ 03.81.87.71.42

DELATRE, MAUFRAIS, SOICHEZ, HUMBERT, LIEVAUX • 03.81.87.70.13

MONTAGNON 📞 03.63.35.17.25

Numéros utiles

MAIRIE DE VILLERS-BUZON

Les lundis et jeudis de 14h à 19h Permanence du Maire les lundis et jeudis de 17h30 à 19h

11 route de Besançon, 25170 VILLERS-BUZON mail : mairie.villers-buzon@wanadoo.fr

\(\) 03 81 58 58 62 - 06 48 32 04 33

BRIGADE DE GENDARMERIE \(17

Rue des Castors 25 410 SAINT-VIT

POMPIERS \ 18

SAMU AU C.H.U \$15

PHARMACIE DE GARDE \$\(^3237\)

MÉDECIN DE GARDE **₹ 3966**

CENTRE HOSPITALIER

Universitaire de Besançon 3 boulevard Fleming 25 000 BESANÇON

\(03 81 66 81 66

SOS MÉDECINS BESANÇON

20 avenue Île-de-France 25000 BESANÇON Ouvert 7 j/7, 24h/24, 365 j/an

Tél National. **3624** (0,15 €/min)

Tél local, 0 826 88 24 24

CENTRE ANTI-POISON STRASBOURG \$\ 03.88.37.37.37

CENTRE ANTI-POISON LYON **04.72.11.69.11**

Les conseillers municipaux vous souhaitent une bonne année 2024!

